

Objectifs du SAGE de l'Avre



Ce document a été construit à partir des différents documents d'élaboration du SAGE de l'Avre :

- L'état des lieux et son atlas géographique
- Le diagnostic du bassin
- Les tendances et scénarios

Les travaux de la Commission Géographique Seine-Aval du 10 octobre 2007 ont permis de redéfinir les objectifs de bon état des masses d'eau du bassin versant de l'Avre. Ainsi pour l'Avre médiane et aval, la date fixée à 2015 reste inchangée. Par contre les trois autres masses d'eau ont vu leur objectif repoussé à 2027.

Les objectifs définis dans ce document devront permettre à la CLE du SAGE de l'Avre de préciser, via des dispositions, la stratégie à mettre en œuvre sur son territoire afin de se conformer avec les objectifs de la Directive Cadre Européenne sur l'eau et de son outil juridique français, le SDAGE Seine-Normandie.

Auteurs du document : Syndicat Intercommunal de la Vallée d'Avre

Diffuseur des métadonnées : Syndicat Intercommunal de la Vallée d'Avre, Office International de l'Eau (métadonnées)

Mots clés : Planification/Plans de gestion/Outils de gestion participative, Stratégie, gestion locale de l'eau

Thème (issu du Text Mining) : MOT OUTIL, TYPOLOGIE DES EAUX

Date : 2009-04-01

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : gesteau-81468

Langue : Français

Droits d'utilisation : Domaine public

Télécharger les documents :

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/doc_SAGE03004-1245242848.pdf

Commune : ACON (27002), ARMENTIÈRES-SUR-AVRE (27019), BÂLINES (27036), BREUX-SUR-AVRE (27115), BUIS-SUR-DAMVILLE (27416), CHENNEBRUN (27155), COUDRES (27177), COURDEMANCHE (27181), COURTEILLES (27182), DROISY (27206), GOURNAY-LE-GUÉRIN (27291), GRANDVILLIERS (27297), ILLIERS-L'ÉVÊQUE (27350), LA MADELEINE-DE-NONANCOURT (27378), LES BARILS (27038), L'HOSMES (27341), LOUYE (27376), MANDRES (27383), MARCILLY-LA-CAMPAGNE (27390), MESNIL-SUR-L'ESTRÉE (27406), MOISVILLE (27411), MUZY (27423), NONANCOURT (27438), PISEUX (27457), PULLAY (27481), SAINT-CHRISTOPHE-SUR-AVRE (27521), SAINT-GERMAIN-SUR-AVRE (27548), SAINTE-MARIE-D'ATTEZ (27578), SAINT-VICTOR-SUR-AVRE (27610), TILLIÈRES-SUR-AVRE (27643), VERNEUIL-SUR-AVRE (27679), ALLAINVILLE (28003), BEAUCHE (28030), BÉROU-LA-MULOTIÈRE (28037), BOISSY-EN-DROUAIS (28045), BOISSY-LÈS-PERCHE (28046), BREZOLLES (28059), CHÂTAINCOURT (28087), CRUCEY-VILLAGES (28120), DAMPIERRE-SUR-AVRE (28124), ESCORPAIN (28143), FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS (28151), LA CHAPELLE-FORTIN (28077), LA FERTÉ-VIDAME (28149), LA FRAMBOISIÈRE (28159), LA MANCELIÈRE (28231), LAMBLORE (28202), LAONS (28206), LA PUISAYE (28310), LA SAUCELLE (28368), LES CHÂTELETS (28090), LES RESSUINTES (28314), LOUVILLIERS-EN-DROUAIS (28216), MONTIGNY-SUR-AVRE (28263), MORVILLIERS (28271), PRUDEMANCE (28308), REVERCOURT (28315), ROHAIRE (28316), RUEIL-LA-

GADELIERE (28322), SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT (28346), SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS (28348), SAINT-RÉMY-SUR-AVRE (28359), VERT-EN-DROUAIS (28405), BEAULIEU (61034), 61059, IRAI (61208), 61335, L'HÔME-CHAMONDOT (61206), MOUSSONVILLIERS (61299), NORMANDEL (61311), 61343, SAINT-MAURICE-LÈS-CHARENCEY (61429)

Département : EURE (27), EURE-ET-LOIR (28), ORNE (61)

Région : HAUTE-NORMANDIE (23), CENTRE-VAL-DE-LOIRE (24), BASSE-NORMANDIE (25)

Masse d'eau : L'Avre de sa source au confluent du ruisseau du Buternay (exclu) (HR252) , ruisseau le ruth (HR252-H4212000), ruisseau de la gohiere (HR252-H4213000), le ruisseau du Buternay de sa source au confluent de l'Avre (exclu) (HR253), ruisseau de lamblore (HR253-H4227000), L'Avre du confluent du ruisseau du Buternay (exclu) au confluent de la Meuvette (exclu) (HR254), la Meuvette de sa source au confluent de l'Avre (exclu) (HR255), ruisseau la gervaine (HR255-H4245000), L'Avre du confluent de la Meuvette (exclu) au confluent de l'Eure (exclu) (HR256), ruisseau la pluche (HR256-H4254000), ruisseau le ruet (HR256-H4255000), ruisseau la coudanne (HR256-H4257000), Craie altérée du Neubourg-Iton-plaine de Saint-André (HG211), Sables et grès du Cénomaniens sarthois (GG081)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/objectifs-du-sage-de-l-avre0>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

